

GUIDE DE RÉDACTION D'UN TRAVAIL

Édition 2014-2015

Le présent document présente les normes de présentation pour les travaux préparés dans le cadre des cours offerts à la Faculté de médecine vétérinaire. Cependant, il est possible que des professeurs exigent l'utilisation de normes différentes pour certains travaux, en fonction de leurs cours. Il importe donc de bien suivre les directives des professeurs à cet égard.

LA PAGE COUVERTURE

Par souci pour l'environnement, la page couverture n'est plus obligatoire lors de la remise d'un travail. Par contre, la première page d'un travail doit contenir dans son entête les informations suivantes :

- Université de Montréal;
- le nom du programme d'étude;
- le nom et sigle du cours;
- le titre du travail;
- la date de remise;
- le NIE (Numéro d'identification étudiant) (à moins d'avis contraire de la part de l'enseignant);
- le numéro de l'équipe (lors d'un travail de groupe).

LA MISE EN PAGE

Format et marges

Le *texte* doit être fait à l'ordinateur, et comporter les éléments suivants :

- feuille de format lettre US 21,6 x 27,9 cm (8 ½ X 11");
- marges de 2,5 cm (1");
- interligne et demi; un interligne simple peut être utilisé pour les notes de bas de page, les tableaux, les annexes ainsi que la liste des références;
- toutes les pages numérotées en chiffre arabe, en bas, à droite (1, 2, 3...).

Police

Le texte est rédigé avec la police Century Gothic. La taille du texte est de 12 points.

Abréviations

Seules les abréviations courantes et connues doivent être utilisées. Le terme en entier précède l'abréviation lors de sa première apparition dans le texte (sauf s'il s'agit d'une unité de mesure normalisée).

LES FIGURES ET LES TABLEAUX

Les figures¹ et les tableaux permettent de donner un maximum d'informations dans un minimum d'espace. On doit référer aux tableaux et aux figures dans le texte; ils doivent être informatifs en eux-mêmes grâce à leur légende, mais ne doivent pas répéter le texte. Ils doivent :

- être accompagnés d'un titre, qui est mis en haut pour les tableaux et en bas pour les figures;
- être numérotés dans l'ordre de première mention dans le texte. Les tableaux sont numérotés en chiffres romains (I, II, III, IV...) alors que les figures en chiffres arabes (1, 2, 3, 4...);

¹ comprend aussi les photographies et les images

- inclure une légende pour définir les abréviations ou lorsque des explications pertinentes sont nécessaires;
- être insérés dans le texte immédiatement après la mention ou la citation dans le texte. Chaque figure ou tableau provenant d'une autre source (Web, article, livre, etc.) qui sera inséré dans le travail doit être cité.

Exemple de citation d'une figure: Style Vancouver –

À la suite du titre de la figure on ajoute entre parenthèses le numéro de la citation suivi de la légende, lorsque nécessaire.

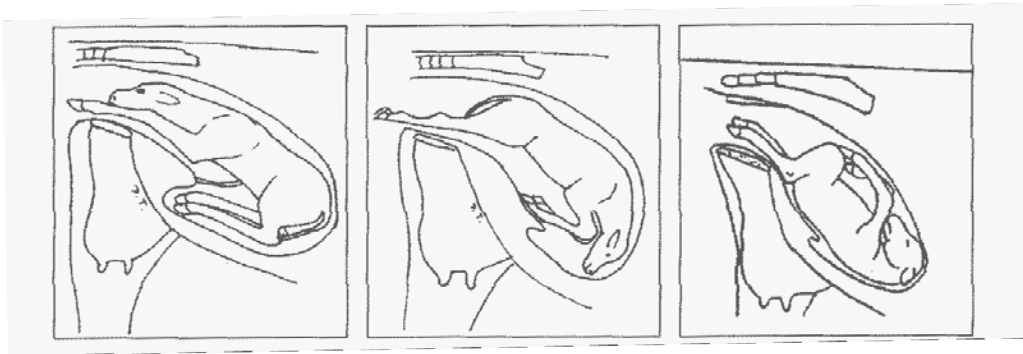


Figure 1 Présentation du foetus (8)

Présentation antérieure dorso-sacrée (a), présentation postérieure, lombo-sacrée (b) et présentation lombo-pubienne (c). © Harvey, D., Tainturier, D. Reproduit avec permission.

LES RÉFÉRENCES

Le but des citations est de justifier tout fait énoncé et permet à l'auteur d'identifier le texte d'autrui. La citation doit être donnée le plus tôt possible après l'énoncé du fait.

Le style par numéro d'appel (numérotation dans le document) est la façon privilégiée de signaler une référence dans le texte. Dans ce cas, les citations sont :

- numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte;

- identifiées en chiffres arabes, entre parenthèses (après le point si elles sont citées en fin de phrase), placées en milieu de phrase et non pas forcément insérées en fin de phrase.

Toutes les références doivent être citées dans le texte. Toutefois, le nombre de références ne doit pas être excessif; il faut conserver uniquement les références pertinentes et valides et ne citer que les documents lus.

- Notez que le fait de préciser la référence n'autorise pas le rédacteur à reprendre textuellement les mots d'autrui. Il est plutôt attendu que l'étudiant reprenne dans ses mots les idées de l'auteur auxquels il fait référence (ou en d'autres mots qu'il paraphrase). Il ne s'agit pas de traduire mot à mot un texte ou de maquiller le texte original en changeant quelques mots. Ceci pourrait être considéré comme du plagiat.
- À cet effet, il existe également des modalités à respecter, nous vous invitons à les consulter :

http://www.bib.umontreal.ca/infosphere/sciences_humaines/module7/paraphrase.html

<http://www.integrite.umontreal.ca/pratiques/paraphraser.html>

Les références sont citées à la fin du travail (et non pas en « note de bas de page ») selon le style Vancouver tel que proposé par l'organisme « International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE) ».

Un guide, pour vous aider dans la rédaction des références en style Vancouver, est disponible sur le site Web des bibliothèques à l'adresse suivante : Citer selon le style Vancouver :

<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/247Citer-selon-le-style-Vancouver>

Exemples de références bibliographiques selon le style Vancouver:

Livre

Format papier

1. Maxie MG, Jubb KVF. Jubb, Kennedy, and Palmer's Pathology of domestic animals. 5^e éd. Toronto: Elsevier Saunders; 2007.

Format électronique

2. Maxie MG, Jubb KVF. Jubb, Kennedy, and Palmer's Pathology of domestic animals. 5^e éd. [En ligne]. Toronto: Elsevier Saunders; 2007 [cité le 19 juin 2013]. Disponible: <http://www.sciencedirect.com/science/book/9780702028236>

Chapitre de livre

La version précédente du style Vancouver comportait un deux points plutôt qu'un p. avant la pagination

Format papier

3. Maxie MG, Robinson WF. Cardiovascular system. Dans: Maxie MG, Jubb KVF, rédacteurs. Jubb, Kennedy and Palmer's Pathology of domestic animals. 5^e éd. Toronto: Elsevier Saunders; 2007. p. 1-105.

Format électronique

4. Maxie MG, Robinson WF. Cardiovascular system. Dans: Maxie MG, Jubb KVF, rédacteurs. Jubb, Kennedy, and Palmer's Pathology of domestic animals. 5^e éd. [En ligne]. Toronto: Elsevier Saunders; 2007. [cité le 13 juin 2013]. Disponible: <http://www.sciencedirect.com/science/book/9780702028236>

Articles de périodiques (mentionner tous les auteurs, jusqu'à 6, suivis de la mention « et al ».)

Format papier

5. Braun U, Blatter M, Buchi R, Hassig M. Treatment of cows with milk fever using intravenous and oral calcium and phosphorus. SAT, Schweizer Archiv fur Tierheilkunde. 2012;154(9):381-8.

Format électronique

6. Mills DS, Redgate SE, Landsberg GM. A meta-analysis of studies of treatments for feline urine spraying. PLoS ONE [En ligne]. 2011 [cité le 13 juin 2013]; 6(4):[e18448 p.]. Disponible: <http://www.plosone.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pone.0018448>

Images, figures, photos ou tableaux

Tirés d'un livre

7. Majó N, Dolz R. Atlas- Autopsie des volailles. Rueil-Malmaison, France : les Éditions du Point vétérinaire; 2011. Fig. 139, Arthrite purulente à *S. aureus*; p. 68.

Tirés d'un chapitre de livre

8. Harvey D, Tainturier D. Présentation antérieure dorso-sacrée (a), présentation postérieure, lombo-sacrée (b) et présentation lombo-pubienne (c.). Dans : DesCôteaux L, Vaillancourt D, rédacteurs. Vade-mecum de gestion de la reproduction des bovins laitiers. Paris, France: Éditions Med'Com; 2012. Figure 14; p. 103.

Tirés d'un site Internet (sous licence Creative Commons)

9. Tractorboy60. A Holstein heifer on pasture of a dairy farm in France [Images en ligne]. 17 mai 2004 [Cité le 19 juin 2013]. Sous licence Creative Commons. Disponible: [http://en.wikipedia.org/wiki/Holstein_\(cattle\)](http://en.wikipedia.org/wiki/Holstein_(cattle))

D'autres façons de signaler les références (styles de références) peuvent vous être indiquées par les professeurs le cas échéant. Par exemple, la mention, entre parenthèses de l'auteur suivi de l'année de publication (auteur-date) constitue un mode utilisé.

Un guide est disponible pour vous aider dans la rédaction des références en style APA : Citer selon les normes APA :

<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA>

L'utilisation d'un *logiciel de gestion des références bibliographiques*, tel que EndNote, est fortement suggérée lors de la rédaction du texte. Les styles Vancouver (par numéro d'appel) et APA (auteur-date) ont été francisés et sont

disponibles pour cette plate-forme. Un tutoriel est disponible à l'adresse suivante : <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

LES ANNEXES

Dans certains cas, vous pouvez renvoyer à des annexes si vous jugez nécessaire d'ajouter de l'information complémentaire. Par ailleurs, on doit vérifier auprès du professeur ce que l'on peut inclure en supplément et des limites de longueur prévues pour un travail donné. Comme pour les tableaux et les figures, on doit y référer dans le texte (ex. : voir annexe X).

Les annexes sont numérotées en chiffres romains. Les annexes apparaissent après les références à la fin du travail, et elles sont paginées.

LA REMISE DU TRAVAIL

Selon les directives de l'enseignant, si le travail doit être remis en format papier, celui doit être imprimé en recto-verso. S'il doit être remis en format électronique (courriel, Studium, portfolio...), le travail doit être sauvegardé sous forme de fichier Word (doc, docx).

- Lorsque le travail est déposé ailleurs que dans Studium, s'il doit être diffusé en dehors du contexte du cours (i.e. grand public, internet, etc.), l'étudiant est tenu de vérifier s'il est nécessaire d'obtenir les autorisations pour l'utilisation d'une figure, d'une image ou d'un tableau dont il n'est pas l'auteur. Vous n'avez pas à demander les droits d'utilisation pour un travail remis aux fins de correction.
- L'étudiant doit aussi prendre connaissance de la politique facultaire sur « [La captation et la diffusion d'images, de sons et de matériel pédagogique et la confidentialité de données de toute nature](#) » afin d'obtenir les permissions nécessaires.

QUALITÉ DU FRANÇAIS

Lors de la rédaction de travaux, il faudra porter une attention particulière aux règles de grammaire, à la syntaxe, l'orthographe et à la ponctuation. Un logiciel d'aide à la rédaction et correcteur de langue française, Antidote, est disponible sur tous les postes publics de la bibliothèque de la FMV et peut être utilisé.

LE PLAGIAT

Selon le Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants de l'Université de Montréal, on peut y lire à l'article 1.2c) ... « *constitue une infraction... l'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence...* ».

L'étudiant doit prendre connaissance de l'ensemble du règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude, le texte de ce règlement se retrouve à l'adresse :

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Tester vos connaissances en matière d'intégrité, de fraude et de plagiat

<http://www.integrite.umontreal.ca/quiz/quiz.html>

TRAVAUX NUMÉRIQUES : SUGGESTIONS DE PRÉSENTATION

Dans le cadre de la création d'un document numérique (ex. : PowerPoint), voici, à titre indicatif, quelques balises proposées par l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information qui vous permettront d'améliorer vos présentations numériques <http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/oral/ppt1.htm>.

Adapté avec permission de la Faculté de Pharmacie, Université de Montréal